

ENQUETE PUBLIQUE

relative au projet de Plan Air-Climat-Energie 2030

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le projet de Plan Air-Climat-Energie 2030 dont l'auteur est le Gouvernement wallon est soumis à enquête publique.

Cette enquête est organisée du **29/05/2019** au **12/07/2019 inclus**.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour améliorer la qualité de l'air en Wallonie ainsi que pour atténuer les effets des changements climatiques, réduire les consommations énergétiques et produire l'énergie de manière renouvelable.

Le projet de Plan Air Climat Energie 2030 accompagné de son rapport sur les incidences environnementales sont consultables selon les modalités suivantes :

- à l'Administration communale de Dison, Service de l'urbanisme, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et sur rendez-vous ⁽¹⁾ ;
- sur le site internet : www.awac.be

Les réclamations et observations écrites peuvent être envoyées au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal de Dison (par courrier à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison, par télécopie au 087/34.15.87 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be) ou à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (Avenue Prince de Liège, 7 boîte 2 à 5100 Jambes ou par courriel : plan.air@spw.wallonie.be).

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

Vos observations verbales pourront être recueillies sur rendez-vous⁽¹⁾ par l'agent communal délégué à cet effet.

⁽¹⁾Tout rendez-vous devra obligatoirement être pris, au plus tard vingt-quatre heures à l'avance, auprès du Service de l'urbanisme au 087/39.33.40.

Une séance de clôture sera organisée à l'Administration communale de Dison, Salle du Conseil, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison le 12/07/2019 à 11h00.

La Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme de la Commune de Dison est Mme A. Caicco, Service urbanisme, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison, 087/39.33.40.

La Directrice générale,

M. RIGAUX

Par le Collège,



La Bourgmestre,

V. BONNI

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29 du Livre 1er du Code de l'Environnement. Projet de catégorie A.1. (article D. 29-1 du Livre 1er du Code de l'Environnement). Le projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre 1er du Code de l'Environnement.